

# Carton-réponse

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

A retourner à l'Œuvre des Saints Anges avant le 18 novembre 2023  
chez la Baronne de Saint Didier, 5 rue de Sontay 75116 Paris - France

**Assistera (ont) au Bal Impérial®  
du samedi 25 novembre 2023\***

• Réservation : 250€ par personne.

**Réserve(nt) ..... Places = ..... €**  
Règlement à l'ordre de l'Œuvre des Saints Anges.

• Chèque de ..... € ci-joint.

• Virement de ..... € daté du .....

**Ne pouvant pas participer au gala, vous adresse(nt) un  
don de .....€**

*Les donateurs recevront un reçu fiscal. Celui-ci ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement.*

## Œuvre des Saints Anges

Chez la Baronne de Saint Didier  
5 rue de Sontay, 75116 Paris, France  
Téléphone : +33 (0) 1.75.57.46.55

### Courriel

osa4461@sfr.fr

<http://oeuvre-des-saints-anges.org>

### Coordonnées bancaires

Bénéficiaire : Œuvre des Saints Anges  
CREDIT DU NORD - PARIS VICTOR HUGO  
2, place Victor Hugo – 75116 Paris - France  
RIB: 30076 02054 25224500200 41  
IBAN: FR76 3007 6020 5425 2245 0020 041  
SWIFT BIC: NORDFRPP

### PayPal

<http://oeuvre-des-saints-anges.org>

Reservations

*\*Important : Le prix des soirées comprend un menu gastronomique, tout régime ou intolérance alimentaire doit être signalé au moment de la réservation, autrement un supplément sera exigé sur place.*

*Les personnes présentes donnent leur accord pour être prises en photo et/ou filmées et autorisent l'Œuvre des Saints Anges et ses dirigeants à diffuser photos et vidéos dans le cadre de la communication de l'Œuvre.*

*Afin de faciliter le placement à table, veuillez-vous concerter avec vos amis, avant de formuler vos préférences. Précisez s'il vous plaît si vous viendrez costumés.*

*Les réservations doivent nous parvenir avant le 18 novembre 2023. Aucune possibilité de paiement lors de la soirée.*

*Les participants s'engagent à respecter toutes les mesures sanitaires décrétées par le gouvernement.*